

peuvent et ne doivent point exiger des rétributions de leurs fonctions dans les paroisses, ce qui sera exécuté avec plaisir.

Du 20 mars 1791, je dis que l'hiver dernier n'a pas été rigoureux, que la récolte en blé et vins de l'an 1790 n'a pas été bonne.

Le commerce à Lyon a été très bon ; les ouvriers dans tous les genres ont travaillé et travaillent jusqu'à ce jour, 28 août 1791. La cherté des soies fait craindre que les fabriques ne cessent leurs opérations et que l'hiver prochain ne soit rude de toutes manières. Les chaleurs excessives ont desséché la terre depuis deux mois. La Saône est sans eau. On la passe à pied sec depuis S<sup>t</sup> Rambert jusqu'à l'isle.

On ne voit point d'argent ; ceux qui en ont gagnent dix-huit pour cent en l'échangeant contre des assignats. Le traitement des fonctionnaires publics s'exécute lentement. Le curé de S<sup>t</sup> Cir n'a pas encore pu se régler avec Messieurs du district.

Plusieurs curés du voisinage, curé de Collonges, Écully, Chasselay, et autres comme réfractaires, ont été renvoyés et remplacés. Les troubles règnent partout ; il est à souhaiter que la constitution ait lieu ; par là, les campagnes seront allégées ; chacun payera les impôts au prorata de ses possessions.

L'abbé DUPLAIN.

FIN